



ATELIERS DE SENSIBILISATION AUX MÉTHODES ALTERNATIVES DE RÉOLUTION DES CONFLITS

Commission ADR

**ORDRE DES AVOCATS
DE GENÈVE**

ATELIERS DE SENSIBILISATION AUX MÉTHODES ALTERNATIVES DE RÉOLUTION DES CONFLITS

La commission ADR de l'Ordre des avocats de Genève a pour objectif de promouvoir les modes alternatifs de résolution des conflits (les « MARCs ») sous toutes ses formes (notamment médiation, arbitrage et droit collaboratif).

À la faveur de développements récents (en particulier le lancement du projet « Avocat dans la Médiation ») et ensuite du succès des ateliers ayant eu lieu depuis 2014, elle organise en automne 2019 trois ateliers destinés à permettre aux membres de l'Ordre des avocats de se familiariser avec ces diverses méthodes alternatives et d'en saisir mieux les principes, les mécanismes et la philosophie.

INTERVENANTS

Les intervenants sont des avocats spécialistes du domaine concerné (cités ici par ordre d'intervention) :

- ♦ Me Birgit Sambeth Glasner, avocate au barreau de Genève, Vice-Présidente de la FSA, médiatrice civile, commerciale et pénale assermentée (Genève et Vaud) et accréditée auprès de nombreux organismes nationaux et internationaux
- ♦ Me Jeremy Lack, avocat aux barreaux de New York et d'Angleterre (Barrister), spécialisé en Méthodes Appropriées de Résolution des Conflits, Président de la Chambre Suisse de Médiation Commerciale (Section Romande) et médiateur accrédité par plusieurs organisations suisses et internationales de médiation
- ♦ Me Sébastien Besson, avocat au barreau de Genève, associé Lévy Kaufmann-Kohler (Genève), membre du Board de l'ASA et du Comité spécial de SCAI
- ♦ Me Xavier Favre-Bulle, avocat au barreau de Genève, associé et Head of Arbitration Lenz & Staehelin (Genève), Vice-Chair IBA Arbitration Committee, chargé de cours et co-fondateur Swiss Arbitration Academy
- ♦ Me Laurent Hirsch, avocat au barreau de Genève, président de la commission ADR, membre de l'ASA, FCI Arb
- ♦ Me Christophe Imhoos, avocat au barreau de Genève, médiateur assermenté (Genève, Vaud, Fribourg) et accrédité (FSA FSM, ASMF, CSMC), président de l'Association romande de droit collaboratif
- ♦ Me Alexia Raetzo, avocate au barreau de Genève, médiatrice FSA et FSM

LIEU ET DATES

- ♦ Maison des Avocats
11, rue de l'Hôtel-de-Ville
1211 Genève 3
- ♦ Mardi 24 septembre 2019, mercredi 16 octobre 2019
et jeudi 7 novembre 2019 de 14h à 17h

PRIX ET INSCRIPTIONS

- ♦ Membres de l'Ordre des avocats :
CHF 75.- / ateliers (CHF 50.- en cas d'inscription rapide)
 - ♦ Non-membres de l'Ordre des avocats :
CHF 150.- / ateliers (CHF 125.- en cas d'inscription rapide)
- Inscription ferme (pas d'annulation, mais possibilité de remplacement par un confrère)
- ♦ Renseignements : secretariat@odage.ch
 - ♦ Inscriptions : <http://www.odage.ch/formation-permanente/conferences/agenda>
- Compte tenu de la limitation du nombre de participants, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

Atelier 1 ♦ Mardi 24 septembre 2019 de 14h à 17h

SENSIBILISATION À LA MÉDIATION

Si l'on entend beaucoup parler de médiation, son cadre et sa pratique, de même que la différence avec la conciliation, ne sont pas toujours bien compris (pour en savoir plus, vous pouvez consulter [le bref document mis en ligne par la commission ADR](#)).

Cet atelier donnera aux avocats intéressés l'occasion de mieux comprendre les principes et la pratique de la médiation, le rôle qu'exercent les avocats dans le cadre de ce processus, y compris par quelques exercices pratiques.

Cet atelier de sensibilisation à la médiation est ouvert à 25 à 30 personnes maximum (délai au 30 août 2019 pour l'inscription au tarif préférentiel, <https://www.odage.ch/formation-permanente/conferences/conference/atelier-de-sensibilisation-a-la-mediation-2019>)

Intervenant: Me Birgit Sambeth Glasner et Me Jeremy Lack.

Atelier 2 ♦ Mercredi 16 octobre 2019 de 14h à 17h

SENSIBILISATION À L'ARBITRAGE

L'arbitrage est bien connu des praticiens comme alternative au contentieux judiciaire, du moins dans son principe (pour en savoir plus, vous pouvez consulter [le bref document mis en ligne par la commission ADR](#)).

Cet atelier sera l'occasion pour ceux qui n'ont pas d'expérience particulière de se familiariser avec l'arbitrage dans une perspective très pratique. Seront présentés les principes de l'arbitrage international et interne, son cadre juridique et ses bonnes pratiques, ainsi que les possibilités limitées de recours au Tribunal fédéral.

Cet atelier de sensibilisation à l'arbitrage est ouvert à 25 à 30 personnes maximum (délai au 13 septembre 2019 pour l'inscription au tarif préférentiel, <https://www.odage.ch/formation-permanente/conferences/conference/atelier-de-sensibilisation-a-l-arbitrage-2019>).

Intervenants: Me Sébastien Besson, Me Xavier Favre-Bulle et Me Laurent Hirsch.



Atelier 3 ♦ Jeudi 7 novembre 2019 de 14h à 17h

SENSIBILISATION AU DROIT COLLABORATIF

Le droit collaboratif est un mode alternatif de gestion et règlement des conflits, dans lequel avocats et clients travaillent ensemble, en équipe, à la recherche d'une solution acceptable pour les deux parties, tenant compte des buts et priorités de chacun. Les avocats s'interdisent de représenter leurs clients en justice si les négociations amiables échouent (pour en savoir plus, vous pouvez consulter [le bref document mis en ligne par la commission ADR](#)).

Ce mode de résolution des conflits, ayant son origine aux Etats-Unis, se développe en Suisse romande et cet atelier sera l'occasion de se familiariser avec ce système, y compris par des exercices pratiques en petits groupes.

Cet atelier de sensibilisation au droit collaboratif est ouvert à 12 à 24 personnes maximum (délai au 27 septembre 2019 pour l'inscription au tarif préférentiel, <https://www.odage.ch/formation-permanente/conferences/conference/atelier-de-sensibilisation-au-droit-collaboratif-2019>)

Intervenants: Me Christophe Imhoos et Me Alexia Raetzo.